Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle

Du 29 avril 2025

Président	M. Bosson
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	Sylvain Gerber – Denis Berger
CODIR	M. Barras – Mme Faraut-Linares (excusée)– M. Mühlemann – M. Blumenstein Mme Morina
Excusés	Muriel Dauphin (Givrins) – Paul Ménard (Saint-Cergue) – Fabien Joly (Gingins) – Christophe Kappeler (Crassier) – Adrien Gafner (Saint-Cergue) – Harold Koeneman (Arnex-sur-Nyon) – Jean-Pierre Widmer (La Rippe) – Alexandre Bory (Chéserex)
Absents	Yves Pradervand (Givrins)

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024
6. Election du bureau du Conseil Intercommunal pour l'année de législature 2025-2026
   Président
   Vice-président
   2 scrutateurs
   2 scrutateurs suppléants
7. Communication des membres du Comité de Direction
8. Préavis n° 17-2025 – comptes 2024
9. Préavis n° 18-2025 – remplacement du véhicule Z102
10. Communication du Commandant Pierre-Yves Corthésy
11. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre l'assemblée à 20H00.
Il remercie la secrétaire et les auteurs des rapports des commissions pour leur travail.

2) Contrôle des présences

Communes présentes :

Communes excusées : Saint-Cergue (3 voix) – Givrins (2 voix) – Gingins (2 voix)

Avec 52 voix et 15 communes présentes, le quorum est atteint ;
l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté à l'unanimité.

4) Assermentation des nouveaux membres du Conseil intercommunal

M. Benhima Salim (Signy-Avenex) – M. Zumbach Didier (Arnex-sur-Nyon) – Mme Schlatter Tania (Trélex)

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins 1 abstention

6) Élection du bureau du Conseil Intercommunal pour l'année de législature 2025-2026

Le Président procède à l'élection du bureau

Sont élus par applaudissement :

Président	Claude Bosson
Vice-Présidente	Evelina Girod
Scrutateurs	Sylvain Gerber – Denis Berger
Scrutateurs suppléants	Geoffrey Geissmann – Yves Pradervand
Secrétaire du CI	Aline Elmer

7) Communication des membres du Comité de Direction

La parole est donnée à Monsieur Patrick Barras Président du CODIR.
Il salue au nom du CODIR l'assistance. Il remercie toutes et chacun pour leur présence et annonce que la Préfecture a constaté que lors de chaque conseil intercommunal, l'assemblée est représentée par la quasi-totalité des communes membres du SDIS Nyon-Dôle.
Il souhaite la bienvenue à Aline Elmer la nouvelle secrétaire et également à Yannick Grivel le nouveau remplaçant du commandant.

Il remercie les auteurs du rapport de gestion qui à nouveau est magnifique et complet et qu'il représente bien le SDIS Nyon-Dôle. Ledit rapport est distribué à tous les membres présents et sera envoyé à tous les greffes municipaux.
Il demande aux délégués présents de faire part à leur greffe de bien vouloir communiquer le résultat du vote relatif au préavis sur la révision des statuts, via l'adresse mail du CODIR.

La parole est rendue au Président.

8) Préavis n° 17-2025 – comptes 2024

Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et finances, M. Rambaud, pour la lecture du rapport.

Le Président ouvre la discussion.

M. Dorenbos (Prangins) s'interroge de l'utilité de conserver le compte bancaire de la BCV étant donné qu'il n'y a eu aucune transaction durant l'année écoulée et pourquoi ce compte a été ouvert.
M. Corthésy relève que Poste Finance avait annoncé des nouvelles réglementations sur le compte postal et que le compte à la BVC avait été ouvert pour ces raisons. Le montant disponible sur le compte BCV a été transférer sur le compte de la Poste finance et il sera bouclé.

La parole n'est plus demandée, le Président passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 17-2025 du comité de direction du 12 mars 2025,

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2024 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

9) Préavis n° 18-2025 – remplacement du véhicule Zorba 102

Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission technique, M. Dorenbos pour la lecture du rapport.
Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion et finances, M. Rambaud, pour la lecture du rapport.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 18-2025 du comité de direction du 12 mars 2025,

Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances, ainsi que le rapport de la commission technique chargées de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **D'autoriser le remplacement du véhicule de chef d'intervention (VCI) Ford Kuga (Zorba 102) par un SKODA Karoq sporline – 2.0 TSI essence 4x4 190 CH, automatique et son équipement ;**
- **D'octroyer à cet effet un montant de CHF 76'451.- en prélèvement sur le compte 9282-01, fonds de réserve achat de véhicule.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

10) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy

Le Commandant remercie l'assistance pour l'excellente collaboration et la confiance accordée ainsi que pour avoir accepté les deux préavis.

Le rapport de gestion et d'activités 2024 est remis à tous les délégués du Conseil Intercommunal et sera expédié par courrier postal aux administrations communes.

M. Yannick Grivel est nommé remplaçant du commandant dès le 23 janvier 2025 en complément de sa fonction de responsable des formations.
Mme Margaux Artola prendra ses fonctions en tant que permanente.

Rapports annuels 2025

09 janvier 2026 à 19 h site de Saint-Cergue
10 janvier 2026 à 11 h site de Nyon
16 janvier 2026 site de Bonmont
17 janvier 2026 site de Genolier
23 janvier 2026 SDIS Nyon-Dôle 19h à Nyon

Dates des séances des conseils intercommunaux

Mardi 30 septembre 2025
Mardi 28 avril 2026

Dates pour la présentation des préavis aux commissions

Commission gestion-finances

Mardi 19 août 2025 à 19h (Budget 2026)
Mardi 24 mars 2026 à 19h (Comptes 2025)

Commission technique (si nécessaire)

Mardi 19 août 2025 à 20h
Mardi 24 mars 2026 à 20h

Quinquennale 2026

Samedi 20 juin 2026 à Nyon

Toutes ces informations sont sur le powepoint joint à ce procès-verbal

11) Divers et propositions individuelles

Néant

La parole n'est plus demandée et le Président lève la séance.

La séance est levée à 20h39

La prochaine séance du Conseil Intercommunal aura lieu le 30 septembre 2025 à 20H00 à la caserne de Nyon.

Le Président

C. Bosson

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ★ SDIS NYON-DÔLE ★ Conseil

La Secrétaire

G. Boulenaz

Annexes : power-point du commandant